

Rapport annuel

Commune du Monastier-sur-Gazeille

# Prix & Qualité

*service de l'eau potable*

## DU SERVICE PUBLIC



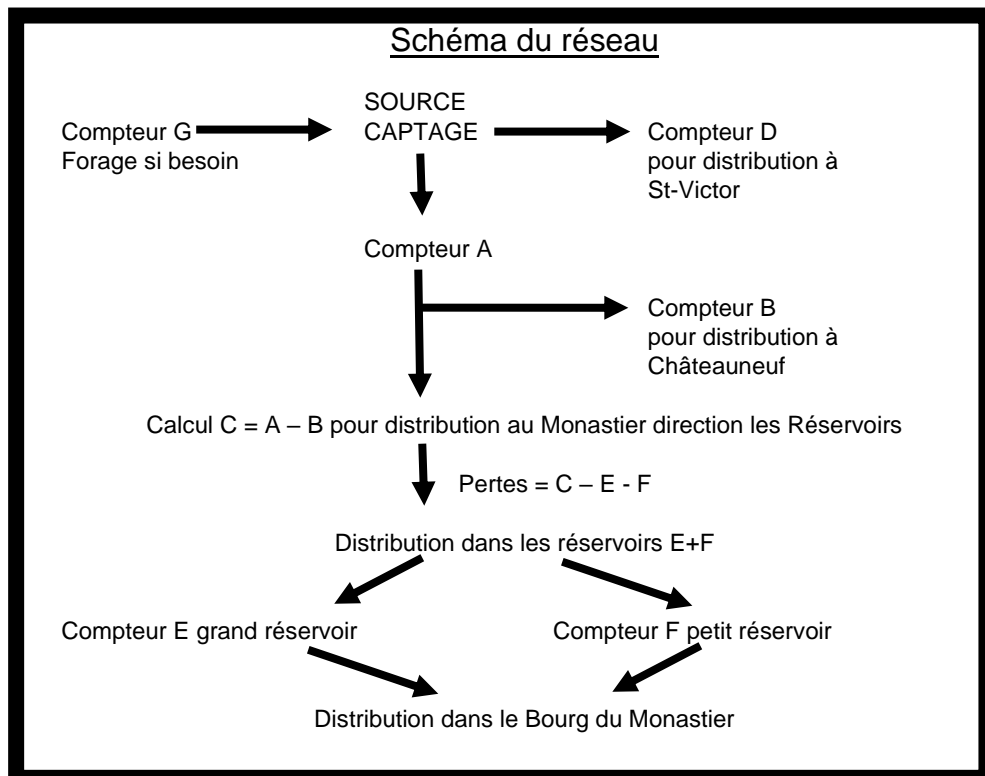
Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2022  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE  
**2022**

Document établi  
le 24 mars 2023

# Sommaire

- **CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC ..... 3**
  - ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE ..... 3
  - ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE ..... 3
  - CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE ..... 3
  - PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE ..... 3
  - RESSOURCES EN EAU ..... 4
  - NOMBRE D'ABONNEMENTS..... 4
  - VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS..... 4
  - LONGUEUR DU RESEAU ..... 4
  - OBSERVATION PARTICULIERE ..... 5
- **TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC ..... 7**
  - FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR ..... 7
  - PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE..... 7
  - LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE ..... 8
  - LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION ..... 9
  - RECETTES D'EXPLOITATION ..... 10
- **INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....11**
  - QUALITE DE L'EAU ..... 11
  - PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU ..... 11
  - CONNAISSANCE ET GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE DU RESEAU ..... 12
  - PERFORMANCE DU RESEAU ..... 13
  - RENOUELEMENT DES RESEAUX..... 14
- **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE .....15**
  - TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE ..... 15
  - ETAT DE LA DETTE..... 15
  - AMORTISSEMENTS REALISES ..... 15
- **ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE .....16**
  - AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE ..... 16



## ■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

### ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La Commune organise en partie le service d'eau potable

Elle a transféré une partie de ses compétences au service eau potable du Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Velay Rural pour une partie de la desserte du bourg et des villages.

### ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

1 150 habitants

### ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

### ■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

La commune prend en charge :

<b>Gestion du service</b>	Application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
<b>Gestion des abonnés</b>	Accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
<b>Mise en service</b>	Des branchements
<b>Entretien</b>	De l'ensemble des ouvrages
<b>Renouvellement</b>	De la voirie, de l'ensemble des ouvrages
<b>Prestations particulières</b>	Entretien des points de distribution publics

Le compteur général nommé A, situé immédiatement après le captage, a dysfonctionné et s'est arrêté de compter dans le courant de l'année 2022.

Le constat a été fait le 3 janvier 2023. Le compteur a été changé.

Il est donc impossible de réaliser des calculs avec le relevé réel de l'index.

Il est donc décidé d'estimer l'index à 1 617 000.

Soit une consommation de 139 422 m<sup>3</sup> sur le compteur A.

Et donc un prélèvement à la source depuis le captage de 141 983 m<sup>3</sup> :

139 422 m<sup>3</sup> (au départ pour le bourg) + 2561 m<sup>3</sup> (au départ pour Saint-Victor)

## ■ RESSOURCES EN EAU

### • Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2021 [m³]	Prélèvement 2022 [m³]	Variation 2021/2022	Observations
MONASTIER-SUR-GAZEILLE (LE) Châteauneuf Prélèvement en nappe souterraine		149 047	141 983	-4.73 %	
<b>Total des prélèvements [m³]</b>		<b>149 047</b>	<b>141 983</b>	<b>-4.73 %</b>	

Les volumes précisés ci-dessus sont comptabilisés au départ du captage de Châteauneuf. Ceux-ci sont amenés sur les réservoirs du Monastier. Depuis le 11/04/2016, le trop-plein s'effectue avant le compteur à Châteauneuf. L'année 2017 est la première année où l'on peut véritablement compter le volume produit. Au 3/1/2023, a été constaté un dysfonctionnement du compteur général A ainsi le relevé d'index est faussé. Un estimatif du prélèvement au captage est pris pour référence.

### • Exportations d'eau

Export vers Saint-Victor	Exporté en 2019 (m³)	Exporté en 2020 (m³)	Exporté en 2021 (m³)	Exporté en 2022 (m³)
SI DES EAUX DU ROCHER TOURTE	19	240	110	2 561

L'exportation a augmenté de façon notable en raison de la pénurie d'eau de l'été 2022. La source du Bouchet s'est asséchée et donc la source de Châteauneuf a fourni plus d'eau au Syndicat des eaux pour alimenter le village de Saint-Victor.

### • Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m³/jour]	Production 2021 [m³]	Production 2022 [m³]	Variation 2021/2022	Observations
MONASTIER-SUR-GAZEILLE (LE)- Châteauneuf Prélèvement en nappe souterraine	382	149 047	141 983	-4.73 %	

Face à la pénurie d'eau et les économies demandées, la production est moindre en 2022.

## ■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2020	2021	2022	Variation 2021/2022
Nombre d'abonnements	739	749	748	-0.13 %
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>739</b>	<b>749</b>	<b>748</b>	<b>-0.13 %</b>

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

## ■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2020	2021	2022	Variation 2021/2022
Volume produit	130 757	149 047	141 983	+4.73 %
Volume importé				
Volume exporté	-240	-110	-2 561	+2 228 %
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>130 517</b>	<b>148 937</b>	<b>139 422</b>	<b>-6.04 %</b>
Volume vendu aux abonnés domestiques	51 102	58 782	48 768	-17.03%
Volume vendu aux abonnés non domestiques				
<b>Volume total vendu aux abonnés</b>	<b>51 102</b>	<b>58 782</b>	<b>48 768</b>	<b>-17.03%</b>

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 65.19 m³ par an. Elle était de 78.48 m³ en 2021.

## ■ LONGUEUR DU RESEAU

	2020	2021	2022	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	24	24.3	24.3	0 %

Pas d'adduction de réseau d'eau potable en 2022, uniquement des renouvellements.

## ■ OBSERVATION PARTICULIERE

Le volume non compté est estimé et englobe le volume consommé sur tous les bâtiments communaux avec ou sans compteur ainsi que celui alimentant les 11 fontaines publiques (2 équipées de compteur en 2018 et une de plus en 2022), des toilettes publiques et des fuites sur réseau.

Deux nouveaux compteurs posés en mai 2022 : assemblée et fontaine de Châteauneuf.

Lieu	Conso 2020	Conso 2021	Conso 2022	Observations
Fontaine Abbatiale petite niche	0	479	0	Fontaine restée fermée en 2022 donc pas de consommation
Fontaine Place François d'Estaing	861	503	879	Changement de compteur en 2021 donc consommation 2021 indicative – En 2022 usure de la pastille de limitation de débit donc consommation plus importante (débit plus important) : changement de la pastille en cours d'année puis fermeture de la fontaine en juin 2022 pour économie d'eau.
Assemblée Châteauneuf			0	Pose en mai 2022
Fontaine Châteauneuf			3	Pose en mai 2022
Ecole primaire	110	102	160	
Maison de l'école primaire	2	4	3	
Salle des fêtes (côté cuisine)	3	6	8	
Salle des fêtes (entrée devant escalier ext)	0	3	40	Compteur installé le 2/6/20 lors de travaux de réfection, salle des fêtes remise en activité courant 2022
Gymnase	124	70	76	
Ecole maternelle (cantine)	20	21	19	
Ecole maternelle (général)	94	123	87	
WC public Esplanade Stevenson	16	172	17	Compteur posé le 26/03/2018, fuite en 2021
WC public (château)	3000 (estimé)	3000 (estimé)	800	Compteur défectueux : WC condamné en sept 2021 car le chantier place du Vallat a commencé : estimation de la consommation 2022 pour le chantier à 800 m <sup>3</sup> : à l'avenir le WC sera raccordé directement à la source de la conque donc sa consommation ne sera plus prélevée sur le captage Châteauneuf
WC + évier 2 <sup>ème</sup> étage château	1	1	1	Compteur défectueux : relevé impossible : estimation forfaitaire appliquée
Ecole de musique	81	95	102	
Festival / ECE	3	5	4	
Bibliothèque				Pas de compteur posé
Bâtiments conventuels compteur général	140	148	211	Compteur posé en août 2019
Vicairie	55	9	21	Compteur posé en 2019
Local Resto du cœur rue de l'olivier	1	1	1	
Local associatif Promorallye/Moto club	0	0	0	
Pôle Laurent Eynac (général extérieur)	515	478	522	
Salle de la Gazeille (Pôle L Eynac)				Pas de compteur posé
Mairie secrétariat	54	45	91	
Ancien cimetière C1	40	23	21	Compteur posé en avril 2018
Nouveau cimetière C3	21	11	11	Compteur posé en avril 2018
Piscine	0	0	0	Piscine fermée été 2020 crise sanitaire et fermeture définitive depuis, pour travaux à venir
Club House	0	0	1	
Local pétanque av des écoles	2	1	1	Depuis avril 2018
Station d'épuration				Pas de compteur posé
Stade (réseau Tourte)	1878	192	51	Fuite en 2020 et moins d'arrosage en 2022

\*Consommation totale connue des bâtiments communaux : 3 130 m<sup>3</sup> contre 5 300 m<sup>3</sup> en 2021 due à une estimation amoindrie de la consommation des WC du château car changement de situation : toilettes non utilisées par le public et condamnées par les travaux de la Place du Vallat : consommation uniquement du chantier toujours en cours.

*La consommation du stade municipal est indiquée pour information mais non comptée dans les volumes consommés car ce bâtiment communal est desservi par le réseau du Rocher Tourte.*

## ■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

### ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.  
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
28/11/2019	TARIFS 2020
16/12/2020	TARIFS 2021
16/12/2021	TARIFS 2022

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service n'est pas assujéti à la TVA.

### ■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont en partie payables d'avance annuellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé.

- *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1er janvier 2019	1er janvier 2020	1er janvier 2021	1er janvier 2022
Redevance de pollution domestique	0.2300	0.2300	0.2300	0.2300

## ■ LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1er janvier 2020	1er janvier 2021	1er janvier 2022	Variation 2021/2022
<b>Part de la collectivité</b>					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	52.00	55.00	55.00	+0.00 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 150 m <sup>3</sup> )	1.00	1.10	1.10	+0.00 %
	N° 2 (151 à 300 m <sup>3</sup> )	1.00	1.10	1.10	+0.00 %
	N° 3 (au-delà de 301 m <sup>3</sup> )	0.60	0.60	0.60	+0.00 %

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1er janvier 2020	1er janvier 2021	1er janvier 2022	Variation 2021/2022
Collectivité	172.00	187.00	187.00	0.00 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>172.00</b>	<b>187.00</b>	<b>187.00</b>	<b>0.00 %</b>

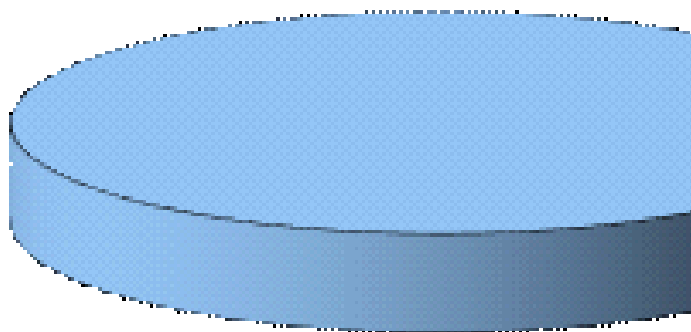
Variation COLLECTIVITE (TTC)
0.00 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> : 1,55 €/m<sup>3</sup> en 2022 contre 1.55 €/m<sup>3</sup> en 2021

## Répartition au 1er janvier 2022

Collectivité

100.00 %





## ■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> janv 2020	1 <sup>er</sup> janv 2021	1 <sup>er</sup> janv 2022	Variation 2021/2022
<b>Part de la collectivité</b>					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	52.00	55.00	55.00	+0.00 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 150 m <sup>3</sup> )	1.00	1.10	1.10	+0.00 %
	N° 2 (151 à 300 m <sup>3</sup> )	1.00	1.10	1.10	+0.00 %
	N° 3 (au-delà de 300 m <sup>3</sup> )	0.60	0.60	0.60	+0.00 %
<b>Redevances et taxes</b>	Redevance de pollution domestique	0.23	0.23	0.23	+0.00 %

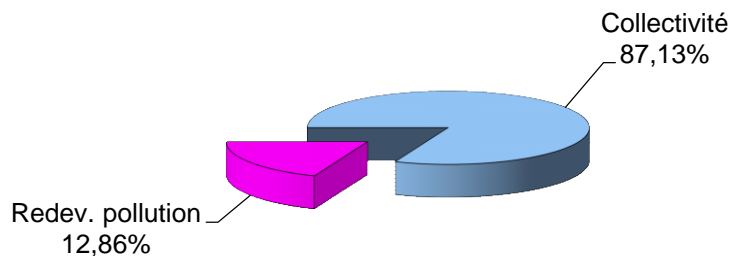
\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> janv 2020	1 <sup>er</sup> janv 2021	1 <sup>er</sup> janv 2022	Variation 2021/2022
Collectivité	172.00	187.00	187.00	+0.00 %
Redevance de pollution domestique	27.60	27.60	27.60	+0.00 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>199.60</b>	<b>214.60</b>	<b>214.60</b>	<b>+0.00 %</b>

Variation COLLECTIVITE (TTC)
+0.00 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> : 1.78 €/m<sup>3</sup> en 2022 contre 1.78 €/m<sup>3</sup> en 2021



## ■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

	2020	2021	2022	Variation 2021/2022
Recettes de vente d'eau	83 278.49 €	96 316.43 €	88 417.29 €	-8.20 %
Recettes vente d'eau domestiques	83 278.49 €	96 316.43 €	88 417.29 €	-8.20 %
dont abonnements	35 702.68 €	37 700.85 €	38 271.20 €	+1.51 %
Recettes vente d'eau non domestiques				
dont abonnements				
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	-645.74 €	-875.53 €	-1 488.69 €	+70.03 %
Dont Recettes de volume exporté	292.00 €	176.00 €	1 081.00 €	+514.20 %
Régularisation des volumes exportés (+/-)				
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>82 632.75 €</b>	<b>95 440.90 €</b>	<b>86 928.60 €</b>	<b>-8.91 %</b>

Les régularisations des ventes sont dues à une créance éteinte suite à la liquidation judiciaire d'un commerce de la commune.

## ■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

### ■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

**Résultats du contrôle réglementaire :**

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	11	1	90.90 %	Disfonctionnement mineur du système de chloration
Conformité physico-chimique	11	0	100 %	

### ■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

**Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau  
MONASTIER-SUR-GAZEILLE (LE) - Châteauneuf**

	0%	Aucune action
	20%	Études environnementale et hydrogéologique en cours
	40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	Dossier déposé en préfecture
	60%	Arrêté préfectoral
➔	80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

**Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,**  
Calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

**80 %**

## ■ CONNAISSANCE ET GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE DU RESEAU

### Indice de connaissance et de gestion financière et patrimoniale du réseau

Un arrêté publié au journal officiel du 19 décembre 2013 vient modifier de façon très conséquente les indicateurs de connaissance et de gestion patrimoniale : il est d'application immédiate dès l'exercice 2013.

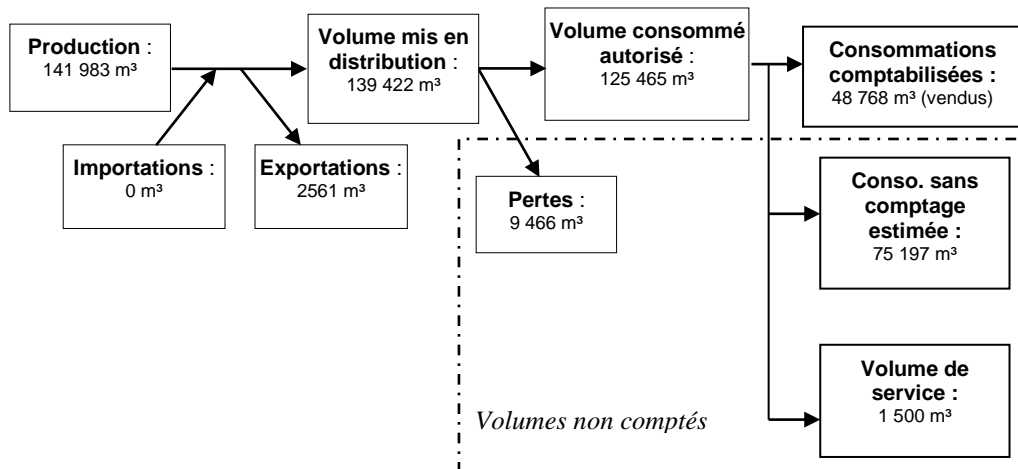
		Nombre de points	Points obtenus
<b>PARTIE A : Plan des réseaux (15 points)</b>		<b>15</b>	<b>15</b>
→	Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant la localisation des ouvrages principaux	10	10
→	Définition d'une mise à jour du plan au moins annuelle.	5	5
<b>PARTIE B : Inventaire des réseaux (30 points) (1)</b>		<b>30</b>	<b>29</b>
→	Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux (linéaire, dimensions, matériaux) avec mise à jour au moins annuelle	10	10
→	Matériaux et diamètre connus pour 50 % au moins	5	5
→	Matériaux et diamètre connus pour 80 %	3	2
→	Date et période de pose des canalisations connus pour 50 % au moins	10	10
→	Date et période de pose des canalisations connus pour 70 %	2	2
<b>PARTIE C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points) (2)</b>		<b>75</b>	<b>56</b>
→	Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes, ventouses, purges)	10	9
→	Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques (10 pts si absence de modifications)	10	10
→	Le plan des réseaux mentionnant la localisation des branchements	10	9
→	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques des compteurs incluant la référence et la pose du compteur	10	9
→	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau : diagnostic	10	9
→	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des interventions sur le réseau (réparations, purges...)	10	6
→	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des réseaux	10	7
→	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux permettant d'apprécier le temps de séjour de l'eau dans les canalisations	5	0
→	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>120</b>	<b>103</b>

(1) Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans des réseaux (partie A) sont acquis.

(2) Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (partie A et B) sont acquis.

**Un diagnostic des recherches de perte en eau et un plan d'actions a été réalisé en 2019, livré en 2020. Travaux en cours.**

## ■ PERFORMANCE DU RESEAU



Les consommations sans comptage sont évaluées et fixées à 75 197 m<sup>3</sup> en 2022 par l'exploitant. Elles englobent celles des bâtiments communaux équipés ou non de compteurs (environ 10 000 m<sup>3</sup>), des fontaines, des toilettes publiques, des bornes incendie (20 000m<sup>3</sup>) et des fuites sur réseaux :

- Fuite probablement ancienne très importante détectée au Rond-Point des Acacias sur canalisation principale avant arrivée aux réservoirs du Bourg : réparée en mai 2022, estimation à plus de 20 000 m<sup>3</sup>
- Fuite en direction de Châteauneuf constatée et réparée en juillet 2022
- Fuite avant compteur à la Fuye en mars 2022, réparée en mars 2022
- Fuite constatée le 24/3/22 mais introuvable pour l'instant : environ 400 m<sup>3</sup> /jour

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir...) sont évalués à 1 500 m<sup>3</sup> par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =  
(consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (volume produit + importations)

	2018	2019	2020	2021	2022
Rendement du réseau de distribution [%]	91.32 %	97 %	95 %	84 %	90 %

*N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007*

- **indice des volumes non comptés** =  
(estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes) / longueur du réseau hors branchements x 365 j)

	2018	2019	2020	2021	2022
Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/j]	10.08	10.05	9.06	10.16	9.71

- **indice linéaire de pertes en réseau** =  
(pertes / longueur du réseau hors branchements x 365 jours)

	2018	2019	2020	2021	2022
Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/j]	1.43	0.45	0.68	2.59	1.06

## ■ RENOUELEMENT DES RESEAUX

	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [mètres linéaires]	650 ml	500 ml	330 ml	200 ml	1 216.5 ml

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

En 2022, renouvellement important :

- La totalité des canalisations sur le village de Châteauneuf (886 ml)
- Renouvellement partiel de la canalisation principale au Rond-Point des Acacias suite à la fuite (60.50 ml)
- Renouvellement partiel de la canalisation au camping Route du Moulin de Savin (270 ml)

## ■ Financement des investissements du service de l'eau potable

### ■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux TTC	Subventions accordées	Contributions du budget général
Renouvellement canalisations Châteauneuf	107 931.11 €	31 214.00 €	0.00 €
Etude de Protection du captage de Châteauneuf	5 181.04 €	0.00 €	0.00 €
Aménagement forage Châteauneuf	38 578.89 €	0.00 €	0.00 €
Renouvellement canalisation camping	10 984.92 €	0.00 €	0.00 €
Commencement Aménagement Place du Vallat	2 445.00 €	0.00 €	0.00 €
Solde réfection canalisations avenue du Puy	51.41 €	0.00 €	0.00 €
Remplacement canalisation rond-point des Acacias	17 407.20 €	0.00 €	0.00 €

#### Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2020	2021	2022
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	10	8	1
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	170	162	161
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	18.88 %	18 %	17.88 %

### ■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2020	2021	2022
Encours de la dette au 31 décembre	197 079.15 €	180 986.23 €	164 692.85 €
Remboursements au cours de l'exercice	19 720.24 €	19 628.24 €	20 768.24 €
Dont en intérêts	3 821.39 €	3 535.32 €	4 474.86 €
Dont en capital	15 898.85 €	16 092.92 €	16 293.38 €

### ■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2020	2021	2022
Montant de la dotation aux amortissements	42 874.00 €	43 890.45 €	43 241.47 €

## ■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### ■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2020	2021	2022
<b>Montants des abandons de créance</b>	344.30 €	16.58 €	1224.14 €
dont part délégataire			
dont part collectivité	344.30 €	16.58 €	1224.14 €
nombre de demandes reçues	3	1	1
nombre d'aides accordées	3	1	1
<b>Montants des versements à un fonds de solidarité</b>	0.00 €	0.00 €	0.00 €
dont part délégataire	0.00 €	0.00 €	0.00 €
dont part collectivité	0.00 €	0.00 €	0.00 €

En 2022, 1 demande d'abandon de créance.